



République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 1 juin 2026

Objet : Convention avec la ville de Saint-Jean-d'Angély - festival culturel Lez'arts des jeun's 2026

Numéro de délibération : CC2026_109

L'an deux mille vingt six, le un juin, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 26 mai 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Francine CHENU, Jean-Luc JOUVE, Nadine BUREAU, Frédéric BAUDOIN, Yvette Sylvie FERRER, Bruno SOGUES, Stéphane CHEDOUTEAUD, Jeannine PASCHER, Alain CHUTEAU, Alain BILLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VENNEN, Jean-Luc PATCINA, Gwendoline CAQUINEAU, Laurent RIGLET, Annie POINOT-RIVIERE, Cosette GUSTAVE, Eric MEHDAOUI, Vanessa BOUTHIER, Christine VERNON, Pierre GABRIELLI, Loëtitia PELLIER, Guillaume BORDRON, Jérôme CAILLAUD, Stéphanie GRIMAUD, Marie-Noëlle SURAUD, Géraldine DUPAS, Yves-François SCARINGELLA, Philippe HARMEGNIES, Eric PENAUD, Jean ROULLIN, Manon CANTI, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Mathieu RENDU, Marie-France GORON, Thierry GOUJEAUD, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Jacky RAUD, Alain INGRAND, Thierry ADONIS, Michel PELLETIER, Nadine BRUN, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Gilles VIGNET, Joël WICIAK, Kévin NICOLAS, Frédéric PINSONNEAU, Daniel DARDILLAT, François ROUSSELOT, Michel FILLEUL, Clement PIOCHAUD, Ludmina DEPPEZ, Remi MARBOEUF, Patrick XICLUNA, Sylvain MARCHAL, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Frédéric MICHEAU, Sylvie SABOUREAU, Pierre DENECHERE, Patrick BOUILLON, Dominique BOUIN, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-RUJU, Bruno POMMIER, Sylvette GEOFFROY, Dominique SEYFRIED, Jérémie VAQUETA, Gaëlle GUIBERTEAU, Corinne ETOURNEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Jocelyne PELETTE, Philippe BARRIERE, Marylène JAUNEAU, Cathy RULLAUD-MICHEL, Laurent FLAMENT, Michel LAPORTERIE, Mathilde MAINGUENAUD, Frédéric EMARD, Erwan CHARLES, Annie PEROCHON, Sylvie PERRIER, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Pascal MARTINEAU, François PINEAU, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Sylvain ALBRECHT, Francette GUICHARD, Herve DE LARQUIER, Jacques GOGUET, Danielle PERTUS, Christelle MARCHET, Antony MATTIUZZO, François BOURGEOIS, Pierre TEXIER, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Sylvie BARRAUD KEROULLE, Suzette MOREAU, Julien BLASAC, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Bastien CHAPACOU, Florence BARBE, Jean-Claude MARTEAU, Marina GALLOIS

Absents excusés ayant donné procuration :

François PASQUET donne pouvoir à Stéphane CHEDOUTEAUD
Jean-Jacques MENAGER donne pouvoir à Loëtitia PELLIER
Didier BOREL donne pouvoir à Gwendoline CAQUINEAU
Rachel DRON donne pouvoir à Sylvain MARCHAL
Denis PETONNET donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Jacques CASTAGNET donne pouvoir à Myriam DEBARGE
Laurent BOUILLE donne pouvoir à Pierre DENECHERE
Didier DAUNIZEAU donne pouvoir à Christelle BERNARD

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 017-200041689-20260601-CC2026_109-DE



Patrice FOUCHER donne pouvoir à Géraldine DUPAS

Absents :

Cédric TRANQUARD, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Germain HENNION, Vincent GINDRAU, Thierry BROSSARD, Sophie BELLEBEAU, Annie HILLAIRET, Thierry GIRAUD, Frederic RASSE, Sylviane DORNAT, Philippe MERCIER

Secrétaire de séance :

Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

GENEAU David

GROLEAU Karine

HOUET Patricia

REGNAULT Pierrick

Nombres de membres :

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 118

Votants : 127

Pouvoirs : 9

Publication (affichage) ou notification du :

Convention avec la ville de Saint-Jean-d'Angély - festival culturel Lez'arts des jeun's 2026

Créé en 2023, le festival « Léz'Arts des jeun's » est porté par Vals de Saintonge Communauté, en partenariat notamment avec la ville de Saint-Jean-d'Angély, Prévention spécialisée nomade ainsi que l'ensemble des acteurs du réseau jeunesse, de prévention et de sensibilisation du territoire.

Ce festival est né des rencontres, échanges et réflexions menés entre les différents partenaires œuvrant en faveur de la jeunesse sur le territoire des Vals de Saintonge. Il traduit une volonté commune de proposer aux jeunes un événement fédérateur, favorisant la découverte, l'expression et le vivre-ensemble.

Cette journée a pour objectif d'encourager les jeunes à se détourner des écrans en leur proposant une programmation riche et diversifiée autour d'activités artistiques, sportives et culturelles. Elle leur permettra de se divertir, de découvrir de nouvelles passions, de développer leur créativité et de partager des moments conviviaux en dehors de l'univers virtuel des écrans.

L'édition 2025 a rencontré un vif succès avec plus de 500 passages recensés sur la journée et la participation de 46 partenaires mobilisés autour de cet événement, témoignant de la dynamique collective et de l'engagement des acteurs du territoire en faveur de la jeunesse.

Considérant les axes de la politique jeunesse validés en juin 2024, incluant :

- la promotion de l'accès aux loisirs
- l'accompagnement des projets de vie des jeunes
- l'animation d'actions préventives

Considérant que l'organisation du festival établi depuis 2023, dénommé « Lez'arts des jeun's », représente une initiative majeure destinée à la jeunesse,

Considérant qu'un espace central et suffisamment vaste est indispensable pour accueillir tous les jeunes de Vals de Saintonge afin d'assurer le succès de cet événement,

Considérant qu'à l'occasion de la quatrième édition du festival « Lez'arts des jeun's », Vals de Saintonge Communauté et la ville de Saint-Jean-d'Angély s'associent pour organiser cette manifestation prévue le samedi 27 juin 2026,

Considérant qu'il convient de cadrer ce partenariat par le biais d'une convention annexée qui stipule la mise à disposition de la base de loisirs de Bernouët, de matériels et de moyens humains,

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver les termes de la convention de partenariat entre Vals de Saintonge Communauté et la ville de Saint-Jean-d'Angély pour le festival culturel « Lez'arts des jeun's ». Cette convention est conclue à titre ponctuel dans le contexte de la manifestation prévue le 27 juin 2026,
- d'autoriser madame la présidente à signer ladite convention,
- d'autoriser madame la présidente à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 127
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean-d'Angély,
Le 3 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Stéphane CHEDOUTEAUD

La Présidente de Vals de Saintonge Communauté
Françoise MESNARD

